

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30 AVR. 2024

ID : 059-215900358-20240430-20240430_D0029-DE

2024/0136

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept avril, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 14

Étaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.PETIT.WERY.RAVIDAT.
ASCONE.

Mmes MERCIER.PREVOST (BLANDO).WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M. CHRETIEN à Mme WERY.

M. CHATELAIN à Mme MERCIER.

Mme DELBRUYERE (STALLA) à M. PETIT.

Absent excusé : M. JOSSET.

Absents : Mmes BOURAINE.DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M.
CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY

Objet : Vote du budget primitif 2024 de la commune.

Monsieur le Maire présente le projet du Budget Primitif pour l'année 2024 qui intègre les résultats reportés 2023 :

Fonctionnement :

Dépenses 4 099 417,66 €

Recettes 4 099 417.66 €

Investissement :

Dépenses 4 980 561.71 €

Recettes 4 980 561.71 €

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à la majorité avec 2 absentions,
Vote le Budget Primitif 2024 ainsi présenté.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 30 AVR. 2024

Le Maire

